
MÉMORIAL

DES

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE GENÈVE

SÉANCE D'INSTALLATION

Vendredi 15 juin 1951

Présidence de M. Charles BURKLIN, doyen d'âge,
puis de M. Jules CALAME, président

Sommaire :

1. Prestation de serment des membres du Conseil municipal entre les mains du doyen	6
2. Election du président et des vice-présidents	7
3. Election de deux secrétaires	12
4. Nomination de cinq membres de la commission taxatrice (loi sur les contributions publiques du 24 mars 1923, art. 309)	13
5. Nomination de cinq délégués de la Ville de Genève à la commission électorale (loi sur les votations et élections du 29 avril 1950, art. 15)	13
6. Nomination de treize membres de la commission du tourisme	13
7. Nomination de la commission des travaux publics (loi organique du 28 mars 1931, art. 21)	13
8. Election de trois membres du Conseil municipal pour faire partie du conseil d'administration de la Fondation des émissions Radio-Genève (art. 58, lettre A, ch. 6 du règlement du Conseil municipal)	13
9. Nomination de la commission chargée d'examiner les comptes annuels et le bilan des Services industriels de 1950	17
10. Nomination de la commission des sports (15 membres)	17
11. Nomination de la commission des écoles municipales (loi sur l'instruction publique du 6 octobre 1940, art. 34 à 39	17
12. Nomination de la commission de l'enfance (13 membres dont 3 peuvent être pris en dehors du Conseil municipal)	17
13. Nomination de la commission des pétitions (art. 34 du règlement)	17